

LES MODÈLES DE DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE UTILISÉS EN ALGÉRIE

par R. Olivier

LES travaux *d'étude du développement* n'ont apparu en Algérie que tardivement par rapport aux *réalisations concrètes d'un développement* que chacun peut constater.

(a) C'est au cours de la deuxième guerre mondiale lors du blocus économique de l'Afrique du Nord que s'est fait sentir d'une façon aiguë le besoin d'un développement rapide de l'économie nord-africaine. Au lendemain de l'armistice, fut mise sur pied en Algérie toute une série d'avantages financiers et fiscaux destinés à inciter et faciliter l'implantation de nouvelles entreprises industrielles: cet ensemble de mesures constituait le *Plan d'industrialisation de l'Algérie*, et vers 1950 près de 150 entreprises nouvelles appartenant aux domaines industriels avaient déjà bénéficié d'un agrément à ce Plan.

(b) Parallèlement, les Services Publics s'occupaient activement de l'amélioration de l'infrastructure. Mention doit être faite des deux *plans quadriennaux d'équipement* (1949-52 et 1953-57), dont l'élaboration assez analogue à celle des plans d'équipement métropolitains des mêmes époques, n'a pas fait appel à de quelconques techniques économétriques. Ces deux plans ont revêtu une importance considérable dans la pratique. Car leur exécution réussit à créer une partie notable de l'infrastructure économique, sociale et administrative actuellement disponible en Algérie.

(c) Les travaux d'étude effectués en Algérie à partir de 1948 et dont la genèse est présentée ci-dessous avaient un rôle extrêmement différent: ils ne visaient qu'à une meilleure *connaissance* de la situation démographique, économique, financière de l'Algérie, indépendamment de tout but immédiat d'action. D'ailleurs, ils ont été menés *indépendamment des Services du Plan*.

Par suite les travaux n'ont eu, en aucun cas, la prétension de présenter un plan de développement, c'est-à-dire de fournir des objectifs à atteindre accompagnés des moyens d'action correspondant; beaucoup plus modestes, ils se sont seulement enforcés d'apporter dans la mesure du possible, la quasi-tota-

lité des éléments de base indispensables à l'élaboration proprement dite d'un plan qu'il resterait à dresser, les éléments recueillis pouvant alors être directement utilisés en cette occasion.

Un ensemble aussi important de données n'a pu être rassemblé que grâce à toute une série d'études, très diverses d'ailleurs, qui se sont échelonnées entre 1948 et 1958, soit sur près de dix ans. Un tel laps de temps a été nécessaire par suite du petit nombre de statistiques disponibles en 1948; à chaque instant une documentation devait être créée, retardant les diverses étapes.

Ces travaux d'étude peuvent être regroupés sous quatre rubriques principales: études démographiques, inventaires économiques, prévisions financières et recherches sur le développement économique proprement dit.

Nous verrons 'in fine' que la progression suivie, bien qu'imposée par les faits en Algérie, ne s'écarte pas considérablement d'une ligne plus générale d'étude.

I. BILAN ET PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES

La première tâche, une analyse assez poussée de la démographie algérienne fut effectuée à partir de l'année 1948; elle s'étendit d'ailleurs sur plusieurs années.

A partir du recensement d'octobre 1948 a été d'abord dressé *un état des deux groupes ethniques* de la population algérienne; puis, en s'aidant de données partielles d'état civil, ont été établies *des perspectives conditionnelles* détaillées concernant tant la population totale que la population active, et ce pour les années à venir jusqu'en 1970.

1 - Les méthodes utilisées en cette occasion sont classiques. Rappelons seulement ici le principe d'établissement des perspectives démographiques totales avec l'aide de trois hypothèses de plus en plus réalistes.

(a) Le développement démographique est *linéaire*: ceci suppose que l'accroissement annuel de la population totale est constant dans le temps.

$${}_1P = {}_0P + A$$

A = accroissement annuel de
l'effectif

$${}_1P = {}_0P + t.A$$

A.S.I.W.-L

Graphiquement, avec des coordonnées temps-effectif de la population, tout revient à 'ajuster' une droite entre les points représentatifs du passé et du présent.

(b) Le développement démographique est *exponentiel*: ceci suppose que l'accroissement annuel de la population totale est proportionnel à l'effectif de la population, c'est-à-dire que le taux d'accroissement annuel de la population est constant dans le temps.

$$\begin{aligned} {}_1P &= {}_0P + A = {}_0P + \rho {}_0P & \rho &= \text{taux d'accroissement annuel} \\ & & & \text{de la population} \\ & & & = {}_0P(1 + \rho) \\ {}_tP &= {}_0P(1 + \rho)^t \end{aligned}$$

Graphiquement, avec des coordonnées temps-logarithme de l'effectif de la population, tout revient encore à faire passer une droite entre les points représentatifs des états passés et présents.

(c) Le développement démographique est *plus complexe*: on admet cette fois que les taux de fécondité par âge, les taux de mortalité par âge et par sexe, et le taux de masculinité des naissances sont connus pour le futur.

Le principe des calculs consiste à dresser pour chaque année à venir une pyramide des âges prévisionnelle, le passage d'une pyramide à celle de l'année suivante se faisant par l'intermédiaire des différents taux. Les calculs sont très longs.

La figure 1 ci-dessous présente le schéma des calculs de passage (états au 1er Janvier):

- la pyramide de l'année t est déplacée telle quelle et globalement en $t+1$; la nouvelle base de la pyramide $t+1$ est prévue décalée vers le bas de une année.

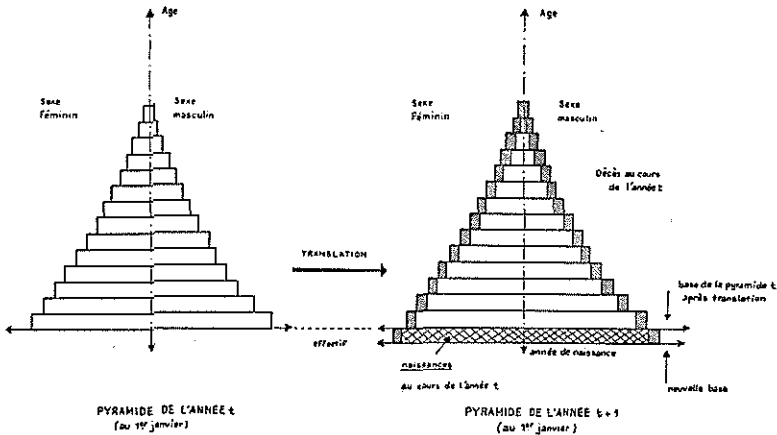
- les naissances de l'année t , égales au produit: effectif des femmes de chaque âge \times taux de fécondité correspondant, et ventilés en naissances masculines et naissances féminines, sont placés dans l'intervalle entre les bases (partie légèrement hachurées).

- les décès par groupe d'âge au cours de l'année t , égaux à des produits de la forme: effectif de chaque âge \times taux de mortalité correspondant, sont ensuite retirés de la pyramide (partie fortement hachurée).

Quelques difficultés peuvent intervenir, du fait que le taux de fécondité et de mortalité par âge portent souvent sur des périodes quinquennales, alors que le schéma exposé suppose un découpage de la pyramide par année d'âge.

Figure 1

PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES
CALCULS COMPLEXES



2 - Les résultats mis en évidence par cette analyse conditionnent tout le développement démographique de l'Algérie. Ils peuvent être classés sous trois rubriques :

- l'importance considérable, dès la période présente, du sous-emploi de la population active.
- le taux d'accroissement très élevé de la population totale (+2,5% par an environ), un des plus forts du monde, avec sa double conséquence sur les besoins de consommation et les besoins d'emploi.¹
- la tendance à la concentration urbaine, tant pour le groupe des musulmans que pour celui des non musulmans.

Nous les retrouverons ci-dessous dans le tableau III.

II. INVENTAIRES ÉCONOMIQUES

Toute étude économique doit se préoccuper à la fois du cadre général dans lequel se situe l'économie et du contenu de ce cadre.

¹ Une diminution actuelle de ce taux, par exemple par une baisse rapide de la fécondité, n'aurait aucun effet sur les problèmes d'emploi dans les 20 années à venir : les effectifs à employer appartenant aux générations montantes sont déjà nés.

Le seul effet, disons jusqu'en 1975, d'une diminution du taux d'accroissement de la population serait dans une diminution relative des besoins de consommation.

En Algérie, le *cadre économique* est très voisin du cadre métropolitain du moins en ce qui concerne l'économie moderne qui constitue, comme nous le verrons, l'essentiel de l'économie. Il peut se résumer en deux formules assez lapidaires :

(a) – l'économie algérienne est à base de propriété privée.

(b) – l'économie algérienne est en étroite liaison avec celle de la Métropole.

En effet, les nationalisations ont touché sensiblement en Algérie les mêmes secteurs qu'en Métropole; par ailleurs la libre circulation des hommes, des marchandises et des capitaux de même que l'unité douanière existent en droit comme en fait entre la Métropole et l'Algérie.

En outre, sur le *plan des finances publiques* et jusqu'en 1959, l'Algérie disposait d'une 'autonomie financière' totale vis-à-vis du budget métropolitain: en d'autres termes, recettes et dépenses locales étaient fixées en Algérie même et le déficit éventuel était comblé par le budget métropolitain sans affectation de ces ressources.

Les études économiques effectuées auront pour but d'examiner les éléments contenus dans ce cadre.

1. *Les comptes économiques passés (1952-57)*

Parallèlement aux inventaires démographiques ont été élaborés dès les années 1952-1953 les premiers inventaires économiques systématiques. Ces inventaires se sont présentés à la fois sous forme de recensements exhaustifs¹ et d'enquêtes partielles d'une part, de statistiques fiscales aussi complètes que possible (chiffre d'affaires déclarés, salaires, bénéfices, etc.) d'autre part.

L'ensemble de ces données chiffrées permet de dresser des tableaux de comptabilité économique, certes assez simplifiés au départ (comptes de l'année 1950), mais de plus en plus détaillés par la suite. En 1957 fût même introduit un véritable tableau d'échanges sous la forme d'équilibres ressources-emplois (comptes de l'année 1954 – voir tableau page 149).

De tels inventaires du passé et du présent ont constitué une documentation de base fort utile puisqu'elle fut à l'origine de toutes les études économiques ou même financières ultérieures.

¹ Recensement de l'Agriculture en accord avec le recensement mondial par le FAO (1950-55).

Recensements industriels annuels à partir des années 1950, etc. . . .

2. Les résultats: la situation économique de l'Algérie

Trois résultats importants pour l'économie algérienne en furent tirés immédiatement:

– le niveau de vie des Algériens correspond à un revenu par tête d'environ 60.000Fr par an (francs 1954), soit en niveau de vie au quart environ du métropolitain.

– la production locale, imputable pour part égale aux entreprises agricoles, industrielles et de service, est à elle seule insuffisante pour procurer un niveau de vie même aussi bas: des apports extérieurs importants jusqu'à aujourd'hui, essentiellement en provenance de la Métropole, sont indispensables.

– la part d'auto-consommation dans la production qui indique approximativement l'importance économique du secteur traditionnel n'excède pas 10 à 15% de la production totale: l'artisanat est en effet quasi inexistant en Algérie et l'agriculture moderne (50% de l'agriculture) est tout entière tournée vers la commercialisation des produits (viticulture, agriculture, maraîchage, etc. . . .).

Ces trois résultats fondamentaux devaient évidemment intervenir dans les différents 'modèles' (voir tableau III).

3. Les budgets économiques prévisionnels (1953-54)

Le passé et le présent ayant été ainsi éclairés, il devenait souhaitable de projeter quelques 'lueurs' sur le futur.

Les premiers travaux de cette nature portaient sur le futur immédiat, c'est à dire sur *l'année à venir*: plusieurs budgets économiques prévisionnels s'inspirant des travaux métropolitains dans le domaine et s'appuyant sur les comptes économiques passés furent dressés à différentes reprises – c'est ainsi que dès 1953 fut établi un budget de ce type pour 1954.

Cette première série de travaux prospectifs fut en fait assez décevante: les résultats constatés après coup se sont presque toujours écartés très notablement des résultats prévus.

En outre, sur le plan des principes mêmes, l'importance relative de la production agricole dont le caractère aléatoire est très marqué devait conduire à multiplier les hypothèses de production, c'est-à-dire à élaborer dans l'incertitude un grand nombre de budgets prévisionnels pour la même année. Le travail dans ces conditions était alors considérable.

Aussi de telles études furent-elles rapidement abandonnées. L'idée que dans un territoire sous-développé *les problèmes de*

conjoncture sont mineurs par rapport aux problèmes de structure commença alors à se faire jour: il fut facilement admis par la suite que la conjoncture économique algérienne était trop liée aux phénomènes atmosphériques – dans l'agriculture en particulier – et à la conjoncture métropolitaine (cas de l'évolution des prix) pour faire l'objet d'études indépendantes très poussées.

Ces travaux prévisionnels furent en fait les derniers travaux complets de conjoncture effectués en Algérie jusqu'à ce jour. On devait se tourner désormais vers les études de structure, à travers celles des éléments financiers.

III. PRÉVISIONS FINANCIÈRES

Les études financières 'prospectives' avaient pour but d'étudier l'évolution de l'équilibre dans les années à venir. Elles ont été effectuées en deux temps: d'une part une étude assez sommaire de l'évolution des seules dépenses courantes, d'autre part une étude plus approfondie portant tant sur les dépenses que sur les recettes budgétaires et remplacée dans un cadre économique plus général.

1. *L'évolution des dépenses publiques ordinaires (1954)*

C'est vers 1954 qu'à la demande des Services Financiers de l'Algérie fut recherchée l'évolution future probable dans le court et le long terme des *dépenses ordinaires publiques*.

Depuis plusieurs années déjà un phénomène d'augmentation des dépenses ordinaires avait été constaté par les Services Financiers algériens et constituait même une source permanente de préoccupations. Si le budget ordinaire n'avait jusqu'en 1955 jamais encore été en déficit, il n'en restait pas moins que les excédents budgétaires qui alimentaient normalement le budget extraordinaire s'amenuisaient assez rapidement dans le temps: le Trésor Public métropolitain avait même dû prendre en charge une part toujours plus importante de ce budget qui obligatoirement, selon le règlement financier de l'Algérie, devait être présenté et voté en équilibre.

Or, en 1954, un programme important d'équipement public (écoles, routes, etc. . . .) venait justement d'être fixé pour l'Algérie. Allait-il contribuer fortement à l'augmentation des dépenses ordinaires des années à venir, c'est-à-dire à l'aggravation de la situation des finances publiques algériennes? Telle était la question posée.

TABLEAU I

Equilibre par Grands Groupes de Produits

D'après les 'Perspectives Décennales'

(année 1954 - en milliards de francs)

Nature des Produits	Ressources						Emplois			Exportations FOB
	Importations CAF	Fabrications locales (y.c. Adm.)	Commercialisation				Cons. des entreprises	Cons. des ménages et administr.	Invest. bruts	
			sur imp.	sur fabric. loc.						
				utilisé	exporté					
1. <i>Produits finals de consommation</i>										
- Sources alimentaires	34,9	233,3	28,5	9,6	15,1	321,4	—	225,1	2,2	94,1
- Biens industriels de consommation	67,7	58,3	7,8	33,9	0,5	168,2	—	165,4	-0,2	3,0
- Services finals	—	101,3	—	—	—	101,3	—	101,3	—	—
2. <i>Produits finals d'équipement</i>										
- Matériel et outillage	36,6	25,5	0,6	6,4	—	69,1	—	—	67,5	1,6
- Bâtiments	—	45,0	—	—	—	45,0	—	—	45,0	—
- Travaux publics génie civil etc.	—	46,5	—	—	—	46,5	—	—	46,5	—
3. <i>Produits intermédiaires</i> - biens et services	85,6	240,5	8,5	20,8	2,4	357,8	289,0		11,1	57,7
Tous produits	224,8	750,4	45,4	70,7	18,0	1109,3	289,0	491,8	172,1	156,4

Comme le programme envisagé devait partiellement être financé par l'emprunt, *ses incidences sur les dépenses courantes* apparaissaient sous deux aspects :

– soit sous forme d'intérêts et d'amortissements entraînés par les dettes nouvellement contractées (charges financières).

– soit sous forme de dépenses propres de fonctionnement ou d'entretien consécutives à certains équipements : ainsi la construction d'une école (équipement) implique la présence d'un instituteur supplémentaire (fonctionnement) ; celle d'une route (équipement) conduit à des dépenses d'entretien.

Les dépenses de fonctionnement ou d'entretien entraînées par les nouveaux équipements furent évaluées simultanément :

- (a) – par une estimation directe des coûts : coût de fonctionnement d'une classe par exemple (traitement de l'instituteur, dépenses courantes de matériel etc. . . .)
- (b) – par des recherches de corrélation temporelle : les dépenses d'équipement d'une année sont liées à l'accroissement des dépenses de fonctionnement entre cette année et l'année suivante. La figure 2 ci-dessous présente une telle corrélation concernant les dépenses d'enseignement.

On mit ainsi en évidence un certain nombre de règles : pour l'enseignement par exemple, une dépense d'équipement de 100 millions de francs entraîne dès l'année suivante et pour longtemps une dépense annuelle de fonctionnement de 18 millions.

La connaissance de ces règles et des principales caractéristiques financières de l'emprunt permit de chiffrer le montant probable des dépenses ordinaires futures.

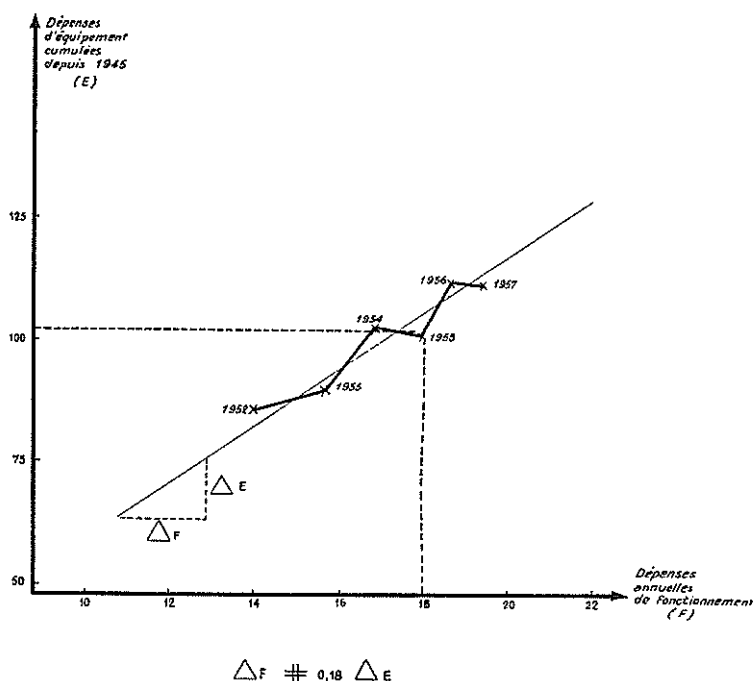
Ces dépenses devaient augmenter régulièrement et considérablement dans l'avenir, poursuivant et même accélérant la tendance observée dans le passé.

2. Le 'Rapport MASPETIOL' (Juin 1955)

La conséquence fondamentale de cette hausse continue apparût alors immédiatement aux Services financiers algériens : si du point de vue des rentrées fiscales les tendances enregistrées dans le passé se maintenaient, les recettes locales ne se développeraient que très lentement et l'aide publique métropolitaine au budget de l'Algérie devrait s'augmenter chaque année pour couvrir le déficit sans cesse croissant.

Figure 2

CORRELATION ENTRE DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT ET
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS L'ENSEIGNEMENT
 (en milliards de francs constants)



Comme cette aide métropolitaine était, et serait très certainement toujours, accordée après des discussions très laborieuses entre les parties, ne pouvait-on définir un véritable calendrier des prêts et subventions et envisager pour eux des sortes d'engagements pluri-annuels?

Le 'Groupe d'Etude des Relations Financières entre la Métropole et l'Algérie' dit 'Commission MASPETIOL' fut chargé d'étudier le problème et de faire des propositions.

Deux voies étaient alors possibles, selon deux directions très opposées:

(a) – la première – que la Commission ne suivit pas d'ailleurs – consistait à retirer du budget algérien certains postes de

dépenses pour les transférer au budget métropolitain (on pensait alors à la justice et à l'enseignement, administrativement services 'rattachés'). Cette voie conduisait à une 'intégration financière' partielle des finances publiques algériennes dans celles de la Métropole, c'est-à-dire à une réduction de l'autonomie financière de l'Algérie.

Pratiquement, on parvenait ainsi à une diminution apparente des dépenses ordinaires algériennes, ce qui permettait de maintenir l'aide métropolitaine 'visible' à un niveau suffisamment bas. En fait, prenait naissance une aide métropolitaine 'cachée' affectée directement par la Métropole à certaines dépenses algériennes qui venaient s'ajouter aux dépenses de souveraineté de la France en Algérie (armée par exemple).

(b) – La deuxième solution – que la Commission fit sienne – partait d'une autre idée: l'autonomie des finances publiques algériennes serait maintenue telle quelle, mais les recettes locales devaient être accrues suffisamment de façon à pouvoir couvrir les dépenses ordinaires.

Or les recettes toujours assimilables au produit d'un taux par une base peuvent être augmentées par l'intermédiaire soit du taux de pression fiscale, soit de la production elle-même qui constitue en dernier ressort l'assiette générale des impôts. Comme l'augmentation du seul taux de pression fiscale était malaisée – elle arrivait très rapidement à des taux psychologiquement inadmissibles – la production devait être conjointement développée. Le gâteau serait alors plus grand, et une part identique fournirait un plus gros morceau.

C'est pour étudier en accord avec ces conclusions le développement de la production algérienne que fut élaboré un 'modèle de croissance' très global, certes, mais qui constitua la trame fondamentale de toutes les recherches économiques ultérieures.

Ce modèle montrait en particulier que le développement de la production algérienne ne pouvait avoir lieu, du moins pour les années de démarrage,¹ sans une aide accrue de la Métropole permettant un certain volume d'équipement supplémentaire. *L'aide métropolitaine devenait ainsi le moteur du développement de l'Algérie par l'intermédiaire des équipements nouveaux qu'elle permettait.*

Plusieurs niveaux d'aide possibles furent envisagés; plusieurs

¹ L'appareil productif algérien étant insuffisant (en particulier dans l'industrie).

évolutions prévisibles de l'économie algérienne en furent déduites, année par année.

La Commission MASPETIOL mettant en balance l'effort métropolitain et les résultats attendus retint un certain schéma d'évolution de l'économie qui devint dès lors la ligne de tendance du développement futur de l'Algérie. L'aide correspondante qui devait accorder la Métropole était versée au Budget algérien, sans affectation ni droit de regard du Trésor Public: il fut convenu très nettement que les financiers algériens seuls s'occuperaient de son utilisation.

Le tableau II ci-dessous fournit les équations de ce modèle qui se présentait sous deux formes:

- une forme élémentaire, avec seulement cinq équations et inconnues
- une forme plus compliquée, avec quinze équations et dix huit inconnues

toutes les deux admettant la complémentarité entre facteurs de production et l'existence d'apports extérieurs.

Les principaux symboles sont les suivants:

P = production ajoutée par les entreprises = $V - A$ = production globale des entreprises moins consommation de produits intermédiaires.

C_m, C_a = consommation des ménages, consommation des administrations.

$I, R, \Delta S$ = équipement neuf, renouvellement et variation de stocks.

E = emploi.

W_e, T_e, E_e = revenus distribués, transférés, épargnés par les entreprises.

T_m, E_m = revenus transférés, épargnés par les ménages.

W_a, E_a = revenus versés, épargnés par l'administration.

D, H_c, H_k = déficit en biens et services, revenus courant de l'extérieur, capitaux en provenance de l'extérieur (net).

Les différents coefficients de ces modèles ont été estimés par des données historiques algériennes et des données d'autres pays.

TABLEAU II
Modèles Dynamiques globaux - Structure des Modèles

Modèle Ouvert	Modèle Ferme
<i>Relation d'équilibre</i>	<i>Relations d'équilibre</i>
(3-11) $\dot{P} + \dot{D} = \dot{C}_m + \dot{C}_a + \dot{I} + \dot{R} + \dot{\Delta S}$	(3-3) $\dot{V} = \dot{A} + \dot{W}_e + \dot{T}_e + \dot{E}_e$
	(3-4) $\dot{W}_e + \dot{W}_a + \dot{H}_c = \dot{C}_m + \dot{T}_m + \dot{E}_m$
	(3-5) $\dot{T}_e + \dot{T}_m = \dot{C}_a + \dot{W}_a + \dot{E}_a$
	(3-6) $\dot{D} = \dot{H}_c + \dot{H}_k$
	(3-7) $\dot{E}_e + \dot{E}_m + \dot{E}_a + Kk = \dot{I} + \dot{R} + \dot{\Delta S}$
<i>Relations techniques</i>	<i>Relations techniques</i>
(3-12) $\dot{\iota}_{+1}P = \dot{P} + \rho \dot{I}$	(3-16) $\dot{\iota}_{+1}V = \dot{V} + \frac{1}{k^*} \dot{I}$
(3-13) $\dot{P} = \dot{\omega} \cdot \dot{E}$	(3-17) $\dot{V} = \dot{\omega}^* \cdot \dot{E}$
(3-14) $\dot{\iota}_{+1}R = \dot{R} + \frac{1}{\theta} \dot{I}$	(3-14) $\dot{\iota}_{+1}R = \dot{R} + \frac{1}{\theta} \dot{I}$
(3-15) $\dot{\iota}_{+1}\Delta S = \sigma \rho \dot{I}$	(3-18) $\dot{\iota}_{+1}\Delta S = \frac{\sigma^*}{k^*} \dot{I}$
	(3-19) $\dot{\iota}A = \dot{a}^* \frac{k}{\dot{V}}$
	<i>Relations économiques</i>
	(3-20) $\frac{\dot{W}_e}{\dot{w}_e} = \frac{\dot{T}_e}{\dot{t}_e} = \frac{\dot{E}_e}{\dot{e}_e}$
	(3-21) $\frac{\dot{C}_m}{\dot{c}_m} = \frac{\dot{T}_m}{\dot{t}_m} = \frac{\dot{E}_m}{\dot{e}_m}$
	(3-22) $\frac{\dot{C}_a}{\dot{c}_a} = \frac{\dot{W}_a}{\dot{w}_a}$
Coefficients techniques: $\rho \ \omega \ \theta \ \sigma$	Coefficients techniques: $k^* \ \omega^* \ \theta \ \sigma^* \ a^*$ Coefficients de comportement: $w_e, t_e, e_e, c_m, t_m, e_m, c_a, w_a$

IV. PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Le problème financier soulevé par le niveau de l'aide métropolitaine accordée à l'Algérie ayant ainsi été réglé, restait à envisager comment pourrait être effectué le développement économique. Deux études marquèrent les étapes de cette recherche. Ces deux études tenaient évidemment, l'une et l'autre, grand compte de l'ensemble des éléments présentés ci-dessus et résumés dans le tableau III -

TABLEAU III
Éléments Intervenant dans le Développement Économique de l'Algérie

<i>Données démographiques</i>	- disponibilité très forte de main-d'oeuvre (non qualifiée). - accroissement considérable de la population. - tendance à la concentration urbaine.
-------------------------------	--

<i>Données institutionnelles</i>	<ul style="list-style-type: none"> - propriété privée des moyens de production. - liaison très étroite sur le plan économique entre la Métropole et la 'région' Algérie. - 'autonomie financière' de l'Algérie.
<i>Données économiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> - bas niveau de vie. - existence d'une aide extérieure (apports métropolitains) dont le maintien est admis parce que nécessaire. - faible <i>importance économique</i> du secteur traditionnel.
<i>Données financières</i>	<ul style="list-style-type: none"> - conformes aux propositions de la Commission Maspétiol, c'est à dire: <ul style="list-style-type: none"> . pression fiscale accrue; . aide métropolitaine publique importante.

1. Le 'Schéma semi-global' (Mars 1956)

(a) - la première tâche à entreprendre après le 'Rapport MASPÉTIOL' consistait à répartir entre les divers équipements possibles l'aide métropolitaine 'engagée' par les conclusions de ce 'Rapport' et destinée à l'équipement de l'Algérie.

Cette répartition entre les parties prenantes qui, presque toutes, appartenaient au secteur public algérien, pouvait être effectuée de multiples façons : par exemple, les besoins pouvaient être estimés par les secteurs utilisateurs eux-mêmes, par une autorité administrative compétente, ou encore plus ou moins arbitrairement. Mais il parut vite hautement souhaitable - du moins à un certain nombre de personnes - que l'on devait opérer rationnellement dans ces attributions en tenant compte pour cela et autant que possible :

- des réalisations vraisemblables du secteur privé en matière d'équipement, beaucoup trop importantes pour pouvoir être négligées.

- de la notion d'efficacité des équipements.

Le problème initial de la simple répartition de l'aide publique fut alors transformé en *un problème plus large* pouvant s'exprimer ainsi :

- répartir d'abord entre l'ensemble des secteurs la totalité des fonds disponibles (prévisions) pour les équipements, qu'ils soient d'origine publique ou privée, interne à l'Algérie ou externe.

- ne se préoccuper que plus tard des modalités de financement particulière à chaque secteur (origine des capitaux nécessaires pour les équipements prévus).

Le nouveau problème que l'on se posait ainsi, rejoignait d'ailleurs une question beaucoup plus technique, soulevée par la

forme même du 'modèle de croissance' retenu dans le 'Rapport Maspétiol'.

(b) - En effet, comme on a dit plus haut, ce 'modèle de croissance' n'était qu'assez peu économique. Destiné à soutenir des discussions financières, il n'avait effleuré les problèmes de croissance que pour replacer les éléments financiers dans leur contexte économique général.

Il était donc urgent *d'élaborer un véritable modèle économique de développement* s'appuyant, bien sûr, sur les résultats financiers du 'Rapport Maspétiol', mais surtout sur les possibilités locales d'extension des secteurs productifs.

L'élaboration d'un tel modèle faisait nécessairement réapparaître comme facteur déterminant *la répartition des équipements entre les différents secteurs*.

(c) - Pour construire ce modèle purement économique, se réunit en privé et dès juin 1955, sous l'impulsion d'une personnalité extra-administrative, un premier groupe d'Etude composé de six Membres¹ dont quatre fonctionnaires.

Le groupe d'Etude partit des résultats du 'Rapport Maspétiol' et examina plus à fond une situation conditionnelle de l'économie pour l'année 1966 (année 'terminale'); le programme d'aide envisagée par le 'modèle de croissance' du 'Rapport Maspétiol' s'arrêterait en 1966 et il paraissait intéressant d'en mesurer les effets la dernière année.

Le groupe d'Etude estima certaines grandeurs, ainsi que leur structure pour l'année en question (consommation des ménages et des administrations, équipement brut), tout en mettant sur pied un 'modèle mathématique' permettant de rechercher un équilibre satisfaisant entre produits.

Les premiers résultats furent exposés dans la revue 'Nouvelles Réalités Algériennes', N.R.A., No. 2, 1956.

(d) - Sollicité ensuite par les Autorités responsables locales (début 1956) le groupe d'Etude privé 's'officialise' en s'adjoignant un certain nombre de fonctionnaires et devint un '*Groupe de Travail*' à l'intérieur de l'Administration.

Dès sa création ce nouveau groupe formé d'une dizaine de personnes² approfondit les résultats déjà acquis par le groupe d'Etude privé et présenta un tableau simplifié du type ressources-emplois pour l'année 1960.

¹ MM. Blancherd, Breil, Guilhamon, Olivier, Surbled, et Verrière.

² MM. Baudet, Bouakouir, Breil, Mettas, Olivier, Picquard, Salvi, Surbled, Tixier et Verrière.

Cette ébauche de 'projection' à long terme est décrite dans un document intérieur à l'Administration algérienne: 'le Schéma semi-global de croissance' (mars 1956).

Ce travail prospectif a ceci de particulier et de remarquable que les prévisions de production dans toute la mesure du possible ont été faites après contact avec des techniciens. C'est ainsi que des spécialistes de l'hydraulique, de la production d'énergie, du secteur minier, etc. . . . ont indiqué ce qu'ils pensaient pouvoir être réalisable, compte tenu du contexte algérien.

Les recherches prenaient par là pied dans le réel, dans le concret, et faisaient pour la première fois appel à collaboration entre techniciens, économistes et financiers.

Les résultats du 'Schéma semi-global' bien qu'entachés d'assez nombreuses erreurs eurent néanmoins le mérite de montrer que le développement envisagé sous forme très globale et encore abstraite par le 'Rapport Maspétiol' était très possible sur le plan économique.

En outre, le 'Schéma semi-global' permit:

- de détruire des idées fausses, tel le rôle primordial attribué trop souvent à l'agriculture dans le développement.

- de mettre en évidence l'importance de certains facteurs (nécessité d'une industrialisation, développement possible à partir du marché intérieur algérien).

- enfin de supprimer quelques incompatibilités flagrantes apparues entre des prévisions effectuées indépendamment, secteur par secteur, à une époque antérieure.

Le 'modèle mathématique' utilisé dans le 'Schéma semi-global' est formulé schématiquement dans le tableau 5 suivant. On a retenu m biens (ou services) et n secteurs productifs + 1 secteur commercialisation.

V_j^i, V_j, V^i	= production de biens j par le secteur i , de biens j par l'économie, de tous biens par le secteur i .
A_j^i, A_j	= consommation de produit j par le secteur i , de produit j par l'économie.
E_k^i, E_k	= personnel de la catégorie k employé dans le secteur i , personnel employé dans l'ensemble de l'économie.

(Imp)_j, (Exp)_j, U_j = importations de biens j, exportations de biens j, utilisations finales locaux de biens j.
 V^c = production du secteur commerce, assimilée aux marges commerciales.

Les principaux coefficients sont les suivants:

- taux de marges commerciales pour le produit j
- sur importation I_{μj}
- sur production locale consommée sur place L_{μj}
- sur production, locale exportée E_{μj}
- coefficients de structures (valables aussi par le secteur commerce)
- de la production du secteur i (ventilation selon les biens produits): v_jⁱ
- de la consommation du secteur i (ventilation selon les biens consommés): a_jⁱ
- de l'emploi du secteur i (ventilation par catégorie) e_kⁱ

TABLEAU IV
*Modèle Théorique Utilisé dans le 'Schéma Semi-Global'.
 Equations Structurelles*

1 relation (4-5)	$V^c = \sum_{j=1}^m \left[\mu_j^I (\text{Imp})_j + \mu_j^L V_j^* - \frac{\mu_j^L - \mu_j^E}{1 + \mu_j^E} (\text{Exp})_j \right]$ (production du secteur commerce)
m relation (4-6)*	$(\text{Imp})_j \frac{1 + \mu_j^I}{1 + \mu_j^L} + V_j^* = \frac{A_j + U_j}{1 + \mu_j^L} + \frac{(\text{Exp})_j}{1 + \mu_j^E}$ (équilibre revenus-emplois)
m relation (4-10)*	$V_j^* = \sum_{i=1}^n v_j^i V_i^i$ (production d'un bien)
m relation (4-11)*	$A_j^* = \sum_{i=1}^n a_j^i V_i^i + a_j^c V^c$ (consommation intermédiaire d'un bien)
s relation (4-12)	$E_k^* = \sum_{i=1}^n e_k^i V_i^i + e_k^c V^c$ (emploi par catégorie)
Avec (définition des coefficients de structure)	
m(n+1) relations (4-7)	$V_j^i = v_j^i V_i^i$
m(n+1) relations (4-8)	$A_j^i = a_j^i V_i^i$
s(n+1) relations (4-9)	$E_k^i = e_k^i V_i^i$

2. Les 'perspectives décennales de développement' (Mars 1958)

Malgré ses avantages, le 'Schéma semi-global' paraissait encore très imparfait. Aussi, les Autorités responsables locales demandèrent-elles au Groupe de Travail d'approfondir et d'améliorer ces premiers résultats avant de les présenter sous une forme définitive.

'Les perspectives Décennales' naquirent de ces nouvelles recherches.

Les perspectives Décennales se divisent en deux parties nettement distinctes.

(a) d'une part, une '*projection à long terme*' pour 1967 (nouvelle année 'terminale') tenant systématiquement compte des possibilités réelles de développement. Cette projection est assez voisine de celle du 'Schéma semi-global', mais présente pourtant sur celle-ci deux avantages:

– 'les Perspectives' sont beaucoup plus fouillées: un nombre beaucoup plus grand de détails est ainsi mis en évidence.¹

– 'les Perspectives' font intervenir les revenus alors que le 'Schéma semi-global' s'était, dans presque tous les cas, contenté d'un simple équilibre ressources-emplois entre quantités pour les différents produits.

(b) d'autre part, un inventaire très sommaire des moyens à mettre en oeuvre pour atteindre les 'objectifs sectoriels de production' retenus dans la projection 1967.

En particulier, le développement envisagé pour les industries de transformation qui conduisait à un triplement approximatif de la production entre l'époque actuelle et 1967 n'était concevable que si un système d'aide efficace aux nouvelles industries était introduit.

Un texte, le décret du 31 janvier 1958, qui s'appuyait sur des recherches systématiques concernant les 'handicaps' pouvant exister pour une entreprise algérienne nouvelle face aux entreprises métropolitaines existantes permit de fixer la forme d'aide à accorder aux nouvelles industries ainsi que le volume de cette aide.

La forme de l'aide – la subvention aux entreprises – était pratiquement imposée par les liens politiques existant entre la France Métropolitaine et l'Algérie, celle-ci sur le plan économique constituant comme nous l'avons dit, une véritable 'région'. *Quant au volume de l'aide*, il devait dépendre de la

¹ Certains verront d'ailleurs dans le grand nombre de détails une source importante d'incertitude.

situation relative des nouvelles entreprises algériennes soumises à la concurrence des entreprises métropolitaines déjà existantes.

'Les perspectives Décennales' furent commencées dès le printemps 1956. Au cours de l'été 1957, une version provisoire résumée d'ailleurs dans le 'Document Algérien' numéro 125 fut présentée aux Autorités responsables locales. Enfin pratiquement terminée fin 1957¹ la version définitive sortit en mars 1958.

'Les Perspectives Décennales' aussi – il paraît bon de le souligner – semblent avoir fortement inspiré la partie économique du discours de Constantine (3 octobre 1958) dans lequel le Général de Gaulle a exposé les objectifs du programme quinquennal actuel de développement pour l'Algérie.²

V. CONCLUSION

Toutes les études que nous venons de présenter ont été effectuées avant octobre 1958. La mise en place en Algérie d'un *Service du Plan et des Etudes Economiques* au cours de l'hiver 1958–9, contribuera très certainement à de nouvelles recherches, dans les domaines de la théorie et de la pratique économique.

Il reste cependant que les études de la période 1948–1958 portant sur le développement économique, constituent un ensemble homogène et cohérent, qui se retrouve dans certaines expériences étrangères (études hollandaises, travaux de la CEPAL pour l'Amérique Latine, par exemple).

D'une façon assez schématique, en effet, les travaux algériens d'étude économique, c'est-à-dire ceux présentés depuis le 'Rapport Maspétiol', peuvent être regroupés chronologiquement en deux phases principales utilisant deux techniques nettement distinctes.

– une phase *dynamique globale et abstraite* fournissant année par année, le déroulement des grandes lignes de tendances et s'exprimant dans le 'Rapport Maspétiol'.

– une phase *statique mais détaillée et concrète* décrivant la situation d'une année donnée et correspondant soit au 'Schéma semi-global' soit à la 'projection' des 'Perspectives Décennales'.

Les raisons qui justifient l'utilisation de ces techniques, d'apparence opposées, ont été doubles, à la fois pratiques et théoriques.

¹ De là les insuffisances constatées par certains experts en ce qui concerne le développement du secteur 'Pétrole'.

² Le document concernant le plan quinquennal paru printemps 1960 n'apporte pratiquement pas de nouveautés méthodologiques par rapport aux 'Perspectives Décennales'.

(a) Raisons pratiques

Tout d'abord chacun sait que les statistiques d'un territoire non développé sont généralement très insuffisantes. C'est ainsi qu'en Algérie, vers 1955, époque à laquelle a été élaboré le 'modèle de croissance' du 'Rapport MASPETIOL', il n'était pas question d'envisager l'ensemble des relations économiques ou même simplement d'analyser les flux entre grands secteurs. On s'est donc orienté délibérément vers des recherches globales.

C'est seulement au fur et à mesure de l'amélioration des connaissances statistiques et de l'apparition de données nouvelles (telles en particulier que les statistiques fiscales), qu'il a été possible de passer à une comptabilité et aux modèles plus détaillés du 'Schéma semi-global' et des 'Perspectives Décennales'.

Ce sont donc d'abord les données statistiques existantes qui ont imposé la succession et la nature même des techniques.

(b) Raisons théoriques

Mais ce sont également des raisons de principe qui ont conduit à un tel processus :

— Vers 1955, en effet, il importait avant tout en Algérie, d'établir pour l'avenir toute une série d'ordres de grandeurs concernant les principales quantités économiques, ordres de grandeur qui, une fois connus par les Pouvoirs Publics, pouvaient influencer et guider même leur politique économique.

A cet égard, l'expérience fut concluante : une politique financière à long terme a été fixée d'un commun accord avec la Métropole (aide accordée à la suite du 'Rapport MASPETIOL') à partir d'ordres de grandeur probables pour le futur.

— Ce stade global et financier franchi, il restait encore et surtout à examiner les diverses possibilités locales et surtout les principales orientations à donner à l'économie, tâches qui nécessitaient des études plus détaillées et plus concrètes ('Schéma semi-global' — 'Perspectives Décennales').

Il paraît important de noter que la méthode ci-dessus allant du global au détaillé paraît être très générale : elle a pu être appliquée à des pays aussi différents que sont la Hollande, les pays d'Amérique Latine, et l'Algérie.

De plus, elle semble avoir été l'aboutissement de travaux d'études et de recherches indépendants, ce qui lui confirme une valeur théorique certaine.